

Gestion des contrats

L'assureur: Anips et Agri Prévoyance en coassurance sont les assureurs

ANIPS: Institution de Prévoyance régie par les dispositions du Livre IX du Code de la Sécurité Sociale, sise 4/8 Cours Michelet - 92082 PARIS la Défense Cedex

AGRI PREVOYANCE: Institution de Prévoyance, membre du groupe AGRICA, régie par les dispositions de l'article L.727-2 II du Code Rural et du Livre IX du Code de la Sécurité Sociale, sise 21 rue de la Bienfaisance - 75008 PARIS.

Le Gestionnaire des contrats:

GROUPAMA NORD EST : 2 rue Léon Patoux 51686 Reims Cedex 2

Gestion des contrats par la Direction Entreprises :

Pole Prévoyance Collective - 12 boulevard Roederer - CS 20049 - 51721 REIMS Cedex

Le versement des prestations :

Le versement des prestations est assuré par:

Les MSA Mutualité Sociale Agricole de chaque département

